**Mini cours sur les SMPE**

**Session 4 Messages clés**

**Introduction aux standards pour la collaboration intersectorielle**

Si les interventions spécialisées dans la protection de l'enfance sont vitales, aucun secteur ne possède l'ensemble des connaissances, des compétences et des ressources nécessaires pour répondre complètement aux besoins de protection et de bien-être des enfants. Une approche holistique et multisectorielle de l'ensemble de l'intervention humanitaire est nécessaire pour assumer notre responsabilité collective : maintenir la centralité de la protection et élaborer des programmes plus solides et plus efficaces qui améliorent les résultats pour les enfants. La centralité de la protection dans l'action humanitaire représente un engagement à l'échelle du système pour placer la protection au centre de l'action humanitaire.

Une programmation sectorielle qui ne tient pas compte des risques liés à la protection de l'enfant peut conduire à : une utilisation inefficace des ressources ; des préjudices supplémentaires ou des risques accrus ; et des résultats réduits pour les enfants. D'un autre côté, la programmation multisectorielle qui inclut et aborde intentionnellement les considérations de protection des enfants (telles que les risques particuliers, les vulnérabilités, les stades de développement des enfants, etc.) contribue à des impacts de meilleure qualité. Cela améliore les résultats des autres secteurs, favorise les résultats positifs pour les enfants et assure leur bien-être.

Le Pilier 4 des SMPE est consacré aux standards pour la collaboration intersectorielle. Les standards de ce pilier comprennent des actions clés tant pour le personnel de la protection de l’enfance, que pour le personnel d'autres secteurs.

Vous trouverez d'autres ressources pour soutenir la collaboration intersectorielle [ici](https://alliancecpha.org/fr/workingtogether).